



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Personnel

Question écrite n° 46415

### Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les formations des personnels de l'aviation civile et de la météorologie. Les représentants des personnels de la direction générale du syndicat FO s'inquiètent du désengagement de l'État dans ce secteur. Selon une étude de l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie, les centres de formation sont déjà fermés ou en passe de l'être. La dispense d'une telle formation est indispensable pour la sécurité dans le transport public aérien. Elle est aussi la preuve de notre savoir en la matière. Il lui demande quelles mesures entend prendre le gouvernement pour assurer une formation de qualité pour l'aviation civile et la météorologie.

### Texte de la réponse

Le marché de l'emploi des pilotes se caractérise par un fort taux de chômage des jeunes, une baisse de l'activité des écoles publiques et privées, et la perspective de la mise en place d'une réglementation européenne sur les brevets et les licences. Dans ce contexte, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) procède à l'étude des perspectives de la formation aéronautique afin de faciliter les évolutions nécessaires au maintien et à l'adaptation de l'appareil de formation français. En effectuant une étude sur le service d'exploitation de la formation aéronautique (SEFA) de la DGAC, dont les centres dispensent une gamme variée de formations au pilotage, l'inspection générale de l'aviation civile a fourni une contribution importante à ce dossier. Toutefois aucune décision n'a été prise à partir des orientations recommandées sur l'avenir de ces centres, tous les éléments permettant d'arrêter à court terme ou moyen terme une position n'étant pas d'ailleurs disponibles. Si une orientation devait être prise, il va de soi que l'ensemble des partenaires intéressés, et notamment les élus des régions concernées, seraient consultés au préalable.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gerin André](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46415

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 1996, page 6543

**Réponse publiée le :** 17 février 1997, page 825